

## Séance du 31 août 2021

Présents : LABOUROT Céline, PESENTI Bruno, DAMY Olivier, VIELLARD Benoit, THEVENOT Sébastien, PALANGHI Mathilde, CHAFFANGE Elise, MILLOT Laurent, LAPLACE Jean-Louis, MOINE Alexandre, HENRY Damien, BARATA Virginie.

Emmanuelle BALLOT a donné procuration à Bruno PESENTI

Delphine GARDIEN a donné procuration à Elise CHAFFANGE

Anthony PINTO a donné procuration à Céline LABOUROT

Approbation compte rendu conseil municipal du 08 juin 2021

Nomination secrétaire de séance : Elise CHAFFANGE

### **ADOPTION RAPPORTS 2020 SUR LE PRIX, LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT ET DU DELEGATAIRE SUR L'EXPLOITATION DU SERVICE :**

MME le Maire rappelle :

D'une part que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

D'autre part, que le délégataire doit communiquer à la collectivité un rapport d'activité sur l'exploitation des services dont il a la délégation avant le 1<sup>er</sup> juin de l'année qui suit l'exercice concerné. Conformément à ces dispositions, la société SOGEDO a adressé à la commune le rapport 2020 relatif au service d'assainissement dans les délais réglementaires.

Ces rapports sont publics et permettent d'informer les usagers des services.

Après présentation de ces rapports, le Conseil Municipal :

Adopte le rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement de la commune de PARCEY.

Prend acte du rapport 2020 présenté par le délégataire SOGEDO.

Le Chef de centre de la SOGEDO viendra présenter ces rapports plus en détail au prochain Conseil Municipal.

### **DROIT DE PREEMPTION TERRAIN ROND-POINT :**

Après avoir délibéré sur l'opportunité d'acquérir la parcelle cadastrée ZL N° 237, classée en partie en zone rouge PPRI et en zone agricole du PLUI, le Conseil Municipal décide, de ne pas appliquer le droit de préemption sur ce terrain.

Vote : 11 voix contre l'application du droit de préemption, 4 voix pour.

### **DELIBERATION MODIFICATIVE BUDGET COMUNAL :**

Suite à une erreur d'imputation en recettes d'investissement, le Conseil Municipal décide d'effectuer le transfert de crédits suivant :

- De l'article 168751 à l'article 276351 : Montant 9 845 euros.

### **ETUDE DEVIS :**

Le Conseil Municipal accepte les devis suivants :

- XEFI : Solution Antivirus renforcée pour les ordinateurs de l'école : 3.40 € HT par ordinateur et par mois.
- BARDOUX TP 39 : Remise en état chemins en forêt : 1 080 € HT.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Mme le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du dispositif de soutien aux entreprises pour le développement numérique transmis par le Préfet. Dans ce cadre, il est envisagé l'achat d'ordinateurs à mettre à disposition du public, notamment lors de la permanence mensuelle de la maison France Service. L'aide de l'état peut atteindre 100 % de la dépense.
- M. PESENTI donne le compte rendu de la réunion d'informations aux riverains concernés par les travaux d'aménagement de la voie partagée le long de la Route Nationale. Les travaux se dérouleront du 30 août au 11 octobre. Une réunion de chantier aura lieu tous les vendredis.
- Un point est fait sur les inondations de juillet dernier. Il est envisagé une rencontre avec les services du Syndicat Mixte Doubs Loue, puis une réunion publique pour préciser et expliquer les procédures à appliquer.
- Les travaux de la voie Verte devraient prendre fin fin octobre – début novembre.
- Prévisions travaux :
  - ✓ Réfection de toiture à la salle des fêtes et à l'église
  - ✓ Restauration de la plateforme sportive.
- Ecole :
  - ✓ Effectif est en baisse pour cette rentrée.
  - ✓ Les nouvelles tables et chaises ont été installées dans les classes concernées.
  - ✓ Un hôtel à insectes sera installé vers l'abri bus devant l'école, l'autre sera placé au Point info tourisme.
- Les feux d'artifice du 15 août, organisés par la commune et le gérant du camping ainsi que le concert du jeune chœur du conservatoire de ROUEN à l'église, ont connus un beau succès.
- Pour la journée du patrimoine la commune participera à l'évènement « Passeurs d'histoire » avec une exposition relative à l'histoire de la commune qui sera installée vers le restaurant de la Plage.
- Le Marathon « Vins du Jura terre de Pasteur » passera dans la commune le dimanche 10 octobre.

Séance levée à 23 H 00.

LE MAIRE  
Céline LABOUROT.